

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES

Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes met à l'enquête publique la demande d'autorisation pour la remise en état des anciens sentiers suivants :

- Liaison Pont du Bourot – Rocher de la Carrière de pierre-ollaire (ancien sentier d'alpage)
- Liaison Les Barmettes – Bonavaux (ancien sentier des chômeurs)

Les plans peuvent être consultés au bureau communal – Service des Bâtiments – Route de Clouchèvre 30 – 1934 Le Châble VS, les jours ouvrables de 10h00 à 12h00.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ce projet doivent être adressées par écrit et dûment motivées, dans les 30 jours dès la présente publication, à l'adresse suivante :

Commune de Bagnes – Service des Bâtiments – Route de Clouchèvre 30 – 1934 Le Châble VS.

L'Administration communale
Service des bâtiments

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.